

Comment réussir un séjour scientifique aux USA ?

Retour d'expérience d'une année à Portland State University, Oregon

Septembre 2017 – Aout 2018.

Christophe-Toussaint SOULARD, INRA-SAD UMR Innovation¹

Séjourner dans une université étrangère est une opportunité précieuse pour les chercheurs, notamment en début de carrière, mais aussi tout au long de la vie professionnelle. L'INRA encourage ces mobilités dans le cadre de sa politique à l'international. Parmi les pays d'accueil, les USA sont une destination intéressante par la richesse des opportunités scientifiques qu'elle offre. Mais c'est aussi une destination qui demande des conditions particulières, à cause de son coût, mais aussi de par ses règles d'accueil scientifique qui demandent des montages complexes.

Ce document réunit des informations qui pourront être utiles aux candidats souhaitant faire un séjour scientifique aux Etats-Unis d'Amérique. Il est basé sur l'expérience de Christophe SOULARD, ingénieur de recherche à l'INRA-SAD, qui a effectué un séjour d'un an comme visiting scholar à Portland State University dans l'Oregon (année 2017-2018).

Il se compose de trois parties : la préparation du séjour ; le suivi de la mission par l'INRA ; la vie aux USA.

La préparation du séjour

1) L'identification du sujet. La première étape consiste à identifier le sujet en lien avec un chercheur d'une université américaine qui accepte l'accueil sur le principe. Cela ne pose pas de difficulté particulière. En ce qui me concerne, le repérage s'est fait à partir de la lecture des publications dans mon domaine, puis par la rencontre d'un professeur lors d'un colloque. Une courte discussion a alors permis un accord de principe et le lancement de la démarche (rencontre en mars 2016 ; début du séjour en août 2017).

¹ Document établi avec l'appui d'Isabelle AVELANGE (Département SAD), Virginie CORDOBA (UMR Innovation), Christèle CORNIER (AgroValo Centre Montpellier-Occitanie) et Céline LE COQ (UMR Innovation).

2) Le montage du projet. La phase suivante consiste à monter un projet en vue d'obtenir des financements. La première étape consiste à demander en concertation avec son DU, un soutien à l'INRA via les départements et les métaprogrammes. Certains, comme le département SAD ou le MP DID'IT soutiennent financièrement des missions longue durée. C'est d'autant plus important que les financements extérieurs disponibles sont souvent des cofinancements entre l'institution et l'organisme versant la bourse.

Pour les USA, les principales sources de financement externe² sont :

- les **bourses Fulbright** du département d'Etat américain : deux sessions par an, 1er septembre et 1er février, réponse obtenue dans les trois mois qui suivent le dépôt. Ce dossier, très sélectif, est néanmoins intéressant à préparer car il oblige à rédiger un dossier complet + en cas de pré-sélection, de réaliser un entretien devant un jury franco-américain (attention, préparer un argumentaire tant sur l'intérêt scientifique que diplomatique du projet). <http://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes/chercheurs/fulbright>

- les **bourses de mobilités de l'Union Européenne** ont un volet de bourses sortantes pour les ressortissants de l'UE.

- C'est dans le cadre du programme People du FP7 que s'inscrit le programme Agreenskills + géré par l'INRA / Agreenium³. C'est donc la voie royale à emprunter pour demander une bourse, attention cependant aux critères d'éligibilité qui excluent les chercheurs seniors (plus de 10 ans après la thèse). Il y a plusieurs sessions par an. <https://www.agreenskills.eu/>
- Egalement issu du programme People, le Post-Doc Prestige Program géré par Campus France offre aussi des bourses sortantes. Ce programme co-finance des bourses à un tiers du montant de ce que l'organisme employeur apporte. Deux types de séjours sont soutenus : 6 mois et un an⁴. L'appel d'offre a lieu tous les 3 mois : <https://www.campusfrance.org/en/PRESTIGE-programme-postdoc>
- le programme Marie Skłodowska-Curie Individual Fellowships géré directement par la Commission Européenne H2020, à raison d'un appel annuel (un seul tour), dossiers à rendre mi-septembre : https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/actions/individual-fellowships_en

- Les **bourses du Thomas Jefferson Fund**, programme annuel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis et de la fondation FACE, vise à encourager et soutenir la collaboration d'un binôme de jeunes chercheurs français et américains à promouvoir les projets innovants de recherche conjointe. Max 20 000 € sur deux ans pour le binôme. Les doctorants ne sont

² Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe également des sources de financement à l'échelle des sites (Labex, I-Site, ...)

³ Le programme Agreenskills + s'achève en 2019.

⁴ Fin du programme en 2019.

pas éligibles. http://face-foundation.org/thomas-jefferson-fund/?mc_cid=058c5fe311&mc_eid=aca6f01534

Ces appels d'offre sont organisés pour pouvoir réaliser des séjours sur la durée de l'année universitaire qui, aux USA, s'étale de septembre à juin. Des séjours plus courts sur d'autres périodes sont possibles.

En ce qui me concerne, j'ai obtenu un soutien sur les appels MLD (mission longue durée) de l'INRA département SAD et métaprogramme DID'IT, complété par la bourse Prestige Program – Marie-Curie, sur une période d'un an. Le temps de montage s'est échelonné entre août 2016 et mars 2017. Le service partenariat de votre Centre INRA est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de vos dossiers de financement.

3) L'obtention du visa J-1. Faire un séjour dans une université américaine sans rémunération de cette université demande d'avoir un visa non-immigrant nommé J-1. Pour l'obtenir, il faut faire appel à un sponsor qui va s'engager à vous accueillir aux USA. Si l'université dans laquelle vous allez n'est pas elle-même sponsor, il faut faire appel à un organisme privé ou associatif qui va s'en charger (avec un coût, \$3,000 pour celui que j'avais contacté). Dans mon cas, l'université était sponsor, sans frais, et j'ai donc dû remplir un dossier (contenant entre autres une demande de preuve de ressources : minimum de \$2,600/mois pour deux personnes ; l'INRA accepte de fournir une preuve de versement de salaire), puis passer un entretien attestant un niveau d'anglais suffisant pour pouvoir communiquer. L'université envoie alors un document officiel, le DS-2019, et un accès à une plateforme du Département d'Etat permettant d'acquérir le document officiel SEVIS (\$180), dont l'obtention permet alors de faire la demande de visa J-1 auprès de l'ambassade des USA à Paris (\$160). Il faut faire la demande par internet, prendre un rendez-vous et s'y rendre pour déposer le dossier et passer un entretien (rapide) portant sur l'objectif du séjour. Si vous partez en famille, chaque membre de la famille aura à demander un DS-2019 et un visa J-2, qui restent liés à votre visa J-1 (\$160 chacun), et devra vous accompagner au rendez-vous à l'ambassade.

Entre la demande du DS-2019 et l'obtention du visa, il faut compter trois mois.

Vous avez validé un projet avec l'université d'accueil, obtenu bourse de mobilité et visa ?

Vous êtes alors prêts à prendre l'avion (il est recommandé de ne pas commander le billet avant l'obtention du visa). J'ai moi-même obtenu mon visa fin juillet, pour un départ à Portland le 22 août (la rentrée des classes aux USA est fin août).

La gestion de la mission par l'INRA

Le statut d'expatrié n'existe pas à l'INRA. Pour l'INRA, un séjour long (maximum un an) est une mission longue durée. Le chercheur conserve son salaire français, son affectation

en France, et ne peut toucher sa bourse qu'au titre des remboursements permis par les règles régissant les missions longues durées.

Le montage de ce type de mission demande un partenariat étroit avec les gestionnaires de votre unité et des SDAR, pour la MLD, la direction de votre département, qui doit valider les différentes étapes de la démarche, et le service partenariat de votre centre.

1) Le montage et la validation du projet. A plusieurs étapes du montage, votre département doit donner son accord sur le projet scientifique et le financement du séjour : lors des dossiers de demande de bourse, et une fois le projet validé, il doit transmettre son accord au centre via l'unité. Dans le cas d'une bourse obtenue sur financement externe, la convention de financement est instruite par le service partenariat de votre Centre. Une convention de collaboration ente l'INRA et l'Université américaine d'accueil peut également être établie pour définir par exemple les modalités d'accueil, de confidentialité, de partage de la propriété intellectuelle sur les travaux de recherche réalisés durant l'accueil, sur les modalités d'exploitation de ces résultats, ...). Dans certains cas, cette convention de collaboration peut également prévoir le reversement par l'INRA d'une partie du financement acquis (cas par exemple des Individual Fellowships de la Commission Européenne) pour financer les frais de recherche dans le laboratoire américain d'accueil. Cette convention est établie et négociée par le service partenariat de votre Centre⁵.

2) L'établissement de la MLD. Comme pour tout déplacement à l'étranger, la première étape est la demande d'autorisation de déplacement à l'étranger auprès des SDAR du centre INRA. Ensuite, l'ordre de mission est établi avec la gestionnaire d'unité sur la durée totale du séjour, déclenchant par la même, les règles d'application des droits à remboursement fixées par note de service.

Ces droits prévoient des remboursements forfaitaires établis en fonction du montant des indemnités journalières (IJ) du pays d'accueil. Un montant journalier est calculé, qui peut être utilisé à hauteur de 65% pour le remboursement des frais d'hébergement (sur facture) et à 35% pour celui des repas (sans facture). A noter que depuis aout 2018, l'INRA autorise le remboursement d'hébergements AirBnB.

Selon la nature de votre financement, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Remboursements à hauteur de 40% de l'IJ : cette règle s'applique à toute mission de longue durée (supérieure à deux mois)⁶ ;
- Remboursements à hauteur de 100% de l'IJ : au-delà d'une durée de 2 mois, une règle dérogatoire permettant un remboursement à hauteur de 100% de l'IJ s'applique en cas d'obtention des bourses de l'Union Européenne⁷.

⁵ Je n'ai pas fait cette convention, ce qui m'a empêché de reverser à PSU une somme pouvant servir aux frais de recherche sur place (par exemple tuition fees for students). A réfléchir donc dès le début du projet.

⁶ Voir les notes de service NS2012 74 du 14/11/2012

⁷ Voir la délibération du Conseil d'Administration de l'INRA du 23 octobre 2016.

Dans tous les cas, le montant remboursé à l'agent ne peut dépasser 3000 €/mois.

3) Gestion du budget de la MLD. Avant de partir en mission, l'agent peut demander une avance d'un montant maximal égal à 75% du montant total de son budget. Ensuite, des états de frais sont réalisés à un rythme défini avec les services gestionnaires (par exemple tous les 3 mois), chaque état de frais permettant le remboursement d'une période définie par l'agent (durée ajustable selon les besoins).

La vie aux USA

Aux USA, les lois et les conditions de vie varient beaucoup entre Etats. Tout ce qui suit relate mon expérience en Oregon, et n'est pas forcément valable ailleurs.

Logement. Le coût du logement est supérieur à la France, presque le double. Difficile de trouver un logement avec deux chambres à moins de \$2,000. Aux USA, il y a plus d'offres en maison qu'en appartement, à des tarifs équivalents. Attention toutefois à la localisation car les villes américaines sont très étendues, les temps de trajets peuvent être longs. Le site SabbaticalHomes (<https://www.sabbaticalhomes.com/>) offre des solutions intéressantes pour la location ou l'échange de logement entre chercheurs faisant des mobilités internationales. Le montant des charges est très variable d'un état à l'autre, tarifs comparables avec la France pour l'Oregon.

Ecole. Les écoles publiques américaines acceptent les étudiants étrangers, sans poser de difficulté particulière. Il n'est par contre pas possible d'inscrire ses enfants à l'école depuis la France. Cela se fait, très rapidement, dans les deux semaines qui précèdent la rentrée. Ce qui est par contre important est de cibler un quartier en fonction du logement, du lieu de travail et de l'école du secteur. A Portland, les écoles sont très axées sur l'insertion des étudiants étrangers, avec dans certaines écoles la filière IB (International Bac), et dans toutes des cours ESL, English Second Language. L'école américaine est en soi une mini-société où les étudiants peuvent développer des activités sportives et artistiques en plus des cours, qui en high school se terminent tous les jours à 3:20 pm. L'école publique est gratuite, les activités en sus sont par contre payantes, à des tarifs parfois élevés.

Université. L'accueil à l'Université en tant que Visiting Scholar est gratuit. Il est possible de prendre des cours, volume horaire limité, et c'est payant. L'année est divisée en quatre Terms : Fall, Winter, Spring, Summer. Suivre un cours intensif d'anglais, une classe sur un Term (2 crédits), coûte environ \$1,000. Ces cours sont intéressants car intensifs et de grande qualité pédagogique. Il est aussi possible de bénéficier des services pour les étudiants internationaux : computer lab, tutoring, workshops ... Comme l'école, l'université américaine est un monde en soi avec d'immenses bâtiments ouverts, ses services étudiants, son staff international, sa police, ses magasins, ses équipes de sport,

ses activités festives, magasin de réparation de vélo Les visitings scholars (environ 70, 80 en permanence à PSU) ont des activités qui leur sont dédiées. Pas de quoi s'ennuyer.

Santé. C'est bien connu, le système de santé américain est complexe et hors de prix. Il faut donc être vigilant et prendre une assurance par l'Université. C'est obligatoire, on ne peut pas prendre l'assurance pour les français de l'étranger. Ensuite, une fois assuré, il faut être vigilant dans le repérage des médecins et cliniques qui seront éligibles à votre programme d'assurance. Et même une fois que c'est acquis, les conditions de remboursements sont complexes et jamais complètes, et changent d'un Etat à l'autre. Attention, les coûts sont beaucoup plus élevés qu'en France, en cas d'hospitalisation ils peuvent très vite grimper à plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de dollars. Quand ça fonctionne, le principe est qu'il y a une prise en charge non remboursée (le co-pay, \$20 pour une visite simple) à laquelle s'ajoute un pourcentage du montant total (10% pour ce qui est de mon assurance), avec un maximum à déboursier pouvant aller jusqu'à \$5,000. Prudence donc !

Banque. Il est indispensable d'ouvrir un compte dans une banque américaine. Cela ne pose pas de difficulté particulière. Il existe des banques privées et des credit unions, formes coopératives. Il n'est pas obligatoire d'avoir un numéro de sécurité sociale, le visa J-1 et la lettre d'accueil de l'université (courtesy appointment) suffisent. Attention à vérifier si la banque couvre les Etats où vous serez amenés à vous déplacer. Les virements internationaux ne posent pas de difficultés particulières, une fois que votre banque française a donné son accord.

Impôts. L'administration américaine est très tatillonne. Au pays du libéralisme, ne pas déclarer ou payer ses impôts est sévèrement puni. En tant que visiting scholar, on doit déclarer ses impôts chaque année civile. La procédure de déclaration s'appelle la sprintax. Deux critères vont jouer sur la complexité du dossier : être déclaré résident ou non, recevant un salaire aux USA ou pas. Si non résident non payé, très simple. Dans les autres cas, plusieurs formulaires à remplir. C'est tellement complexe que l'université organise des formations à la déclaration d'impôts pour les visiteurs/étudiants étrangers.

Internet - Téléphonie. Indispensable bien sûr. Tout fonctionne très bien, mais à des tarifs plus élevés qu'en France, minimum \$75/mois pour Internet, et presque autant pour le téléphone. Les contrats prépayé (sans engagement) dominent le marché. J'ai eu quelques difficultés à trouver un abonnement avec lignes internationales vers la France. J'ai finalement trouvé cette option chez MetroPCS, pour seulement \$10 en plus par mois.

Permis de conduire. La reconnaissance du permis de conduire international français varie selon les Etats. La règle commune est qu'il n'est valable aux USA que sur la durée maximale du visa touristique, soit trois mois. Au-delà, il faut passer le permis américain, code et conduite (le permis international français n'est pas valide). Le coût n'est pas très élevé, de l'ordre de \$120, et les épreuves sont faciles à réussir (sur un total de 100 points, il faut en avoir au moins 70). Si vous achetez une voiture, l'assurance est obligatoire, à des tarifs plus élevés qu'en France, et sur une durée minimale de 6 mois. Geico et Metromile sont des compagnies offrant des tarifs raisonnables (de l'ordre de \$80 à \$100 par mois).

Il faut aussi passer le contrôle technique tous les deux ans, et renouveler alors l'immatriculation et la plaque minéralogique (\$400 environ).

Sécurité. Portland est une ville sûre, la population est très « friendly ». La police est présente mais discrète. Les conditions de circulation sont idéales, circuits sécurisés pour les piétons et les vélos, transports publics performants, aménagements handicapés omniprésents. L'université dispose d'un service de police, et ses membres sont alertés en cas d'intervention. Il y a aussi des exercices réguliers de prévention contre les risques d'attaque armée, tremblement de terre, harcèlement moral et sexuel ...

Alimentation. Les commerces alimentaires sont nombreux et offrent une grande diversité de produits. La difficulté qu'on rencontre avec nos habitudes françaises est que les américains mangent peu à table, quasiment pas à midi, et pas toujours le soir. En conséquence, l'offre alimentaire, même de qualité, est dominée par les produits préparés ou les ventes de plats rapides. Dans les magasins de proximité, « convenient-stores », on ne trouve pas toujours les aliments de base pour cuisiner. Par contre, bière et vin, il y a tout ce qu'il faut !

Sorties du territoire. En tant que visiting scholar, nous devons déclarer nos sorties du territoire des USA auprès du service des relations internationales de l'université. Le formulaire DS 2019 sert de document de suivi. Pas de difficulté particulière, si ce n'est de penser à le faire (ts les 6 mois minimums).

Retraite. Aux USA comme partout ailleurs, une année passée à l'étranger donne droit à un trimestre supplémentaire pour le dossier retraite. Pensez à transmettre à l'INRA DRH une attestation de l'université d'accueil.